



COMPTE RENDU REUNION CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du 20 mai 2026

Présents : Dabadie Audrey, Kneppers Frédéric, Roques Serge, Lendres Sébastien, Da Silva Emilie, Vega Camille, Lagarde Christian, Brofit Sophie, Cuyaubère Sylvie, Silva Mendes Joao, Conte-Daban Alain

Absents excusés : Roques Serge,

Absents :

Lieu : Salle de réunion mairie de Tarasteix

Secrétaire de séance :

Procurations : M Kneppers Frédéric donne procuration à M Silva Mendes joao

Le maire demande la possibilité de rajouter un point supplémentaire concernant la Commission contrôle des impôts.

Le conseil vote à l'unanimité des présents et représenté

1. Arrêté SDIS 65 :

Les Points d'Eau Incendie (PEI) contribuant à la Défense Extérieure Contre l'Incendie (DECI) sont aux normes. Pour autant, nous devons faire un arrêt pour valider administrativement les PEI.

Le conseil municipal vote à l'unanimité des présents et représenté

2. Subvention Amicale d'Andrest SDIS 65 :

Nous avons reçu une demande de subvention de l'amicale des pompiers d'Andrest. Cette aide leur permettrait de renforcer leurs moyens d'action et à maintenir un niveau de qualité optimale dans les secours qu'ils apportent aux administrés.

Le conseil municipal vote à l'unanimité des présents et représenté l'octroi d'une subvention.

3. Suivi des travaux :

- Église : Le calage du porche est terminé. Les travaux de l'accès à l'église vont débuter.
- Peinture : les travaux de réfection des peintures des menuiseries du bâtiment bar Le Vignolet, du cabinet infirmier et de l'appartement ont débuté cette semaine.
- Salle des fêtes : les travaux de rénovation de la toiture ont pris du retard par suite de l'attente de livraison d'accessoires.
- Parking Salle des fêtes : les lampadaires auraient dû être livrés. Nous espérons les avoir afin de les installer lors de la journée citoyenne.

4. Commission contrôle des impôts :

Conformément aux articles L 163-7 et L 164-7 du code des communes, nous avons envoyé une liste de noms à la préfecture. Cette dernière a choisi les nouveaux délégués titulaires et suppléants.

Un courrier va être envoyé à chaque personne retenue.

5. Journée citoyenne

La journée citoyenne aura lieu le samedi 12 juin. Le point de rendez-vous sera la salle des fêtes dès 8h30.

6. Questions diverses

RAS

7. Sujets divers :

-

Vu pour être affiché le 5 juin 2026
(Sceau de la mairie)

Le Maire
Alain Conte-Daban